



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est

Une publication du SER de Nairobi
Semaine du 1^{er} janvier 2024

Monde

Rapport de l'ONU : Les pays ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris

Dans son dernier rapport, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) révèle que le monde n'est pas en voie de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C afin d'éviter une catastrophe climatique. "Selon les plans nationaux actuels, les émissions mondiales de gaz à effet de serre devraient augmenter de 9% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2010. Pourtant, les données scientifiques sont claires : les émissions doivent diminuer de 45% d'ici la fin de la décennie par rapport aux niveaux de 2010 pour atteindre l'objectif de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C", a déclaré Antonio Guterres. Le rapport avertit les pays développés sur la nécessaire accélération de leurs calendriers pour atteindre les objectifs de réduction nette des émissions de carbone. Il appelle également les gouvernements à s'unir pour mobiliser les financements nécessaires afin d'accroître l'ambition de leurs plans nationaux de lutte contre le changement climatique. Si le rapport fait état d'efforts accrus de la part de certains pays, il révèle également qu'il reste beaucoup à faire pour infléchir la trajectoire des émissions mondiales et lutter contre les effets du changement climatique.

Ethiopie

Confirmation du défaut souverain éthiopien

L'échéance de 33 M USD attachée au service de l'euro-obligation éthiopienne d'1 Md USD (décembre 2024) n'a pas été honorée au bout de sa période de grâce, terminée le 25 décembre. Le défaut éthiopien se trouve par conséquent acté. La ministre du Plan et du Développement, Mme Fitsum Assefa, a pris le relai du ministère des Finances pour affirmer à son tour fin décembre que ce défaut ne reflétait pas une incapacité à rembourser mais procédait d'une recherche d'équité dans le traitement des divers créanciers, en cohérence avec l'effort obtenu de la part des créanciers officiels dans le cadre du Cadre commun du G20 fin novembre (2 ans de suspension du service de la dette, pour un montant de 2,2 Mds USD selon la ministre). Sanctionnant ce défaut, l'agence Fitch a annoncé fin décembre la seconde dégradation de l'Ethiopie pour sa dette à long terme en devises du mois, de « C » à « RD », traduisant un défaut sélectif.

Les IDE à destination de l'Ethiopie en déclin selon Ernst & Young

Considéré comme le pays ayant l'une des croissances économiques les plus rapides au monde avant la pandémie de Covid19, l'Ethiopie est aujourd'hui confrontée à une somme de problèmes qui, selon le rapport de *Ernst & Young*, sont à l'origine de la baisse des IDEs à destination du pays. En plus des pressions externes telle que celles liées à l'invasion de Ukraine, les conséquences du conflit dans le nord, l'instabilité dans le pays, le taux d'inflation élevé, la dépréciation du birr ainsi que la pression sur la balance des paiements font partie des problèmes rencontrés. Bien que le gouvernement ait annoncé des IDEs à hauteur de 3,4 Mds USD pour l'année fiscale 2022/23, d'après le rapport de *Ernst & Young*, l'Ethiopie n'a pu attirer que 600 MUSD en investissements étrangers, créant seulement 600 emplois. Cet investissement se concentrerait dans seulement 6 projets (*Safaricom* et *Marriott Drilling Group* entre autres) que le pays a pu attirer, contre 34 en 2019.

Kenya

Restauration des mangroves par les communautés locales de Kilifi grâce à un financement de la Banque mondiale

Les habitants du village de Sita, dans le comté de Kilifi, ont renforcé la restauration de la forêt de mangroves après avoir obtenu 4,9 MKES de la Banque mondiale. Après la mise en place une pépinière de mangroves qui a produit au moins 78 000 plants en six mois, ils seront plantés dans la crique afin de restaurer l'écosystème et absorber les émissions carbonées. Ces fonds font partie du financement quinquennal de 10 Mds KES en collaboration avec le gouvernement du comté de Kilifi dans le cadre du programme *Kenya Marine Fisheries and Social Economic Development (KEMSFED)*, qui a déjà permis de distribuer au moins 1,5 Md KES de subventions à 621 groupes de la région côtière. Des membres du comté de Kilifi et du groupe d'entraide de Kirepwe ont précisé qu'ils étaient désormais prêts à bénéficier de crédits carbonés. Le Kenya Wildlife Service (KWS) a déclaré que le niveau de destruction des forêts par l'exploitation forestière a diminué grâce aux programmes de restauration de l'environnement mis en œuvre par les communautés locales.

Frais de péage révisés sur Nairobi Expressway

Le secrétaire du Cabinet de Transports Kipchumba Murkomen a annoncé une augmentation des frais de péage de l'autoroute de Nairobi à partir du 1^{er} janvier 2024. Le montant minimum qu'un automobiliste devra payer est de 170 KES, contre 120 KES initialement et le montant le plus élevé sera de 500 KES, contre 360 KES auparavant. *Moja Expressway*, une filiale de *China Road and Bridge Construction (CRBC)*, devrait exploiter l'autoroute de Nairobi pendant 27 ans pour rentabiliser son investissement avant de la céder à l'État kenyan. En outre, en collaboration avec le gouvernement kenyan, elle a pour mandat de réviser les tarifs de péage chaque année en fonction du taux d'inflation. La route a été inaugurée en juin 2022 dans le cadre des plans du gouvernement visant à réduire le trafic intense sur la route de Mombasa, qui part habituellement de Mlolongo pour rejoindre le centre-ville.

Augmentation significative des exportations d'avocats en 2023

Premier producteur africain et 5^{ème} producteur mondial d'avocats, le Kenya a exporté en 2023, en valeur, plus de 120 M€ d'avocats (+33% par rapport à 2022), positionnant ce fruit comme une source significative de devise pour le pays. La stratégie économique du Kenya, théorisée par le BETA (*Bottom-up Economic Transformation Agenda*), identifie la filière avocat comme prioritaire pour y développer la production et la qualité. Le premier marché sont les Pays-Bas, la France étant le 3^{ème}. La Chine est un marché en devenir et en 2023, le Kenya a réalisé ses premières exportations, prometteuses. Les plantations d'avocatiers se développent au Kenya, prenant la place du café dans le Kenya central et du maïs dans le Nord de la Vallée du Rift et dans l'Ouest du Kenya. Les modes de production se diversifient, avec l'apparition de plantations de 30 à 100 hectares, développées par des entreprises actives notamment dans le thé et l'horticulture. La clef du succès pour le Kenya est de maintenir les standards de qualité tout en augmentant la production.

Madagascar

Axian Energy fait l'acquisition d'une centrale solaire de 8,5 MW au Rwanda pour 1,4 MUSD

Axian Energy, filiale du premier groupe malgache Axian, a annoncé l'acquisition de la centrale solaire photovoltaïque *Gigawatt Global Rwanda - Agahozo-Shalom Youth Village (ASYV)* située à Rubona dans le nord-ouest du Rwanda. L'acquisition a été effectuée le 19 décembre auprès de la société norvégienne Scatec, à travers un accord avec le fonds *Fortis Green Fund I Rwanda Holdings Ltd* (dont les actionnaires sont *Axian Energy Green Ltd* et *Fortis Green Renewables Investment Management*) qui reprend 54 % des parts de la centrale ASYV pour un montant de 1,38 M USD. Dotée d'une puissance de 8,5 MW et opérationnelle depuis 2014, la centrale solaire avait fait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité de 25 ans avec la compagnie publique d'électricité *Rwanda Energy Group (ex-EWSA)*. Scatec et Axian sont déjà partenaires dans un autre grand projet, celui portant sur la construction du barrage hydroélectrique de Volobe (120 MW) où Axian détient 40 % des parts via sa filiale Jovena et Scatec 25 %.

Maurice

Application de la hausse de 30 % du salaire minimum à partir du 1^{er} janvier 2024

Le gouvernement a annoncé une hausse significative du salaire minimum le 7 décembre 2023. Le nouveau salaire de base, qui doit s'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2024, passe de 11 575 MUR à 15 000 MUR, ce qui correspond à une hausse d'environ 30 %. Outre le salaire minimum, l'Allocation de Cotisation Sociale (CSG) de 2 000 MUR est prévue, ce qui permettra à un salarié d'avoir un Revenu mensuel minimum garanti de 17 000 MUR. Pour leur part les salaires situés entre 15 000 MUR et 20 000 MUR bénéficieront d'une hausse de 10 %. L'augmentation du salaire minimum concerne près de 141 700 salariés du secteur public et privé.

Rwanda

Inauguration d'une usine d'engrais de grande capacité de l'entreprise *Rwanda Fertiliser Company*

Une usine d'engrais d'une capacité de production annuelle de 100 000 tonnes vient d'être inaugurée dans l'Est du Rwanda à Bugesera. D'un montant de 19,2 millions USD, cet important investissement a été réalisé par une joint-venture entre la société marocaine d'engrais *OCP Africa* (57.4%), le fonds souverain rwandais *Agaciro Development Fund* (32.6%) et la holding rwandaise *Agro Processing Trust Corporation Ltd* (10%). Les objectifs sont multiples: permettre de produire localement des mélanges adaptés aux besoins des agriculteurs rwandais, à leurs spéculations et aux sols, rendre accessible (coût et disponibilité) les engrais et ainsi développer leur utilisation pour augmenter les rendements. Une vingtaine de mélanges seront produits d'ici à 2025, à partir de produits fournis par le groupe OCP. L'exportation dans la sous-région est envisagée.

Seychelles

La Banque centrale maintient sa politique monétaire accommodante pour le premier trimestre 2024

A l'issue de la réunion du conseil d'administration de la Banque centrale seychelloise (BCS) le 28 décembre 2023, cette dernière a décidé de maintenir sa politique monétaire accommodante pour le premier trimestre 2024, maintenant le taux directeur à 2 %, ainsi que les taux des facilités permanentes de dépôt (0,5%) et de crédit (3,5%). Cette décision est motivée par les résultats de la revue du quatrième trimestre 2023, qui a noté la hausse des activités économiques en lien avec un secteur touristique performant (arrivée de 332 886 touristes à la date du 17 décembre 2023, soit une hausse de 5,1 % en glissement annuel). L'entrée des devises est en hausse de 1,3 %, contribuant à l'appréciation de la roupie, tandis que l'inflation annuelle moyenne en 2023 a été négative (-0,6%).

Somalie

Protocole controversé entre l'Éthiopie et le Somaliland sur le littoral de la mer Rouge

L'Éthiopie aurait signé un protocole d'accord avec le Somaliland devant lui donner un accès à la mer rouge. Le Somaliland a déclaré mettre à disposition 20 km de sa côte à l'Éthiopie à travers un bail de location sur 50 ans pour le développement d'un port à vocation commerciale et la construction d'une base militaire en échange de la reconnaissance du Somaliland comme Etat indépendant. De son côté, l'Éthiopie a annoncé que l'accès à la mer se fera en échange d'actions dans *Ethiopian Airlines*, sans faire de la reconnaissance du Somaliland en tant qu'Etat indépendant une échéance concrète. D'après M. Berisso Amallo, DG d'*Ethiopian Shipping and Logistics (ESL)*, la matérialisation – encore très théorique – de ce protocole d'accord fournirait à l'Éthiopie une opportunité de diminuer ses coûts opérationnels de manière significative. En outre, *ESL* serait en préparation pour « entreprendre un projet sur le territoire, augmenter le nombre de navires et construire une installation dans la zone ». Cette nouvelle a été fraîchement accueillie par la Somalie qui considère cette initiative une atteinte à son intégrité territoriale et a rappelé son ambassadeur en poste en Éthiopie « pour consultations ».

Soudan

Hemdti arrive à Nairobi après une série de visites régionales

Le général Mohamed Hamdan Daglo (Hemidti) chef des Forces de soutien rapide (RSF) a été reçu à Nairobi le 3 janvier par le président kényan William Ruto. Cette visite fait partie d'une série de déplacements par le chef paramilitaire, les premiers à l'étranger depuis le début du conflit, qui a compris l'Ouganda, l'Éthiopie et le Djibouti. Lors de ses entretiens avec les chefs de ces pays, Daglo a montré une ouverture envers la reprise des discussions avec l'armée afin d'arriver à un accord mettant fin au conflit. Quelques jours avant sa visite au Kenya, le chef paramilitaire avait tenu à Addis Abeba des réunions avec une délégation des « Forces civiles démocratiques » présidée par l'ancien premier ministre, Abdalla Hamdok, lors desquelles il avait annoncé être prêt à s'engager dans un processus de pourparlers avec l'armée en vue de la signature d'un accord inconditionnel de cessez-le-feu et de protection des civiles. Dans le même temps, le ministre des Affaires étrangères Djiboutien a annoncé la tenue d'une réunion décisive entre les leaders de l'armée soudanaise et des RSF la semaine prochaine dans la capital Djiboutienne.

Le gouverneur du périmètre de la Gézira tire la sonnette d'alarme

Selon le gouverneur du « *Gezira Scheme* », les biens et intrants agricoles du périmètre ont fait l'objet de pillage et destruction par les RSF. Il a mis en garde contre des conséquences graves sur la sécurité alimentaire du pays à cause notamment de la difficulté voire l'impossibilité de la gestion de l'irrigation. D'après le gouverneur, cette situation met en danger les 21000 ha cultivés cette saison dont 84000 ha de blé. Les RSF ont pris le contrôle de la ville de Wad Madani, capitale de l'Etat de la Gézira, le lundi 18 décembre provoquant une fuite massive des habitants de cette ville jusqu'alors refuge de centaines de milliers de déplacés fuyant la guerre à Khartoum. La chute de la deuxième ville du pays représente un tournant important dans le déroulement du conflit entre les RSF et l'armée soudanaise du fait de son poids économique, démographique, administratif et de sa situation géographique stratégique. Wad Madani avait également été choisie comme siège par de nombreuses ONG locales et internationales.

Tanzanie

Vers une augmentation de la production sucrière du pays

L'usine sucrière de Mkulazi, une coentreprise de la Caisse nationale de sécurité sociale (NSSF) et du service pénitentiaire tanzanien dans la région de Morogoro, a démarré sa production, avec un objectif de production de 50 000 tonnes par an. Cette usine sera la première productrice industrielle de sucre du pays. La Tanzanie importe tout son sucre industriel. Le prix de détail d'un kilo de cassonade est de 3 200 Tsh (1,3 USD), ce qui en fait l'un des produits alimentaires les plus chers de Tanzanie. Dans le but de mettre fin au fléau de la pénurie de sucre et des prix élevés du sucre importé, les autorités s'efforcent d'augmenter la superficie consacrée à la culture de la canne à sucre et à l'expansion des usines sucrières en invitant davantage d'investisseurs dans le secteur. Le pays dépense environ 150 MUSD pour combler le déficit causé par la faible production des usines locales. La production actuelle de sucre en Tanzanie est d'environ 342 000 tonnes par an, contre une demande d'environ 630 000 tonnes pour la consommation intérieure et la production industrielle.

L'industrie horticole pourrait entamer ses expéditions d'avocats vers la Chine en 2024

L'ambitieux plan d'action horticole, conçu par l'Association horticole tanzanienne (TAHA), commence à porter ses fruits. Le ministère de l'Agriculture, Hussein Bashe, a officiellement informé TAHA, le champion de l'industrie horticole, que l'Administration générale des douanes chinoises (GACC), chargée de superviser la conformité alimentaire, avait sélectionné trois échantillons de plantations pour une inspection vidéo, suscitant l'espoir pour les agriculteurs du pays entamer ses expéditions d'avocats vers le marché lucratif asiatique. L'expert de la *Tanzania Plant Health and Pesticide Authority (TPHPA)* a déclaré que l'inspection vidéo du premier lot de plantations d'avocats sera effectuée au cours de la prochaine saison de récolte en mars 2024. L'Asie est la troisième destination de l'avocat sur le marché international après l'Amérique du Nord et l'Europe. La demande croissante de fruits en Chine, le pays le plus peuplé du continent, est une aubaine pour les principaux fournisseurs africains comme la Tanzanie.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr, heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous : jean-marc.legendre@dgtresor.gouv.fr